

**Mise à disposition de la  
Polynésie française des  
personnels enseignants  
du 1er degré spécialisés -  
rentrée d'août 2018**

Annecy, le 8/11/2017

Division du 1<sup>er</sup> degré

Gestion collective

Bureau 663

Affaire suivie par :

Thierry FROGIER

Adresse électronique :

thierry.frogier@  
ac-grenoble.fr

Adresse postale :

Cité administrative  
7 Rue Dupanloup  
74040 ANNECY

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1er degré de l'enseignement public.

Peuvent faire acte de candidature pour une mise à disposition les instituteurs et professeurs des écoles spécialisés titulaires du CAEAA/CAFIMF, CAFIPEMF ou du CAEI/CAPSAIS/CAPA-SH. Les modalités complètes de la mise à disposition sont consultables à l'adresse suivante :

[Bulletin officiel n°36 du 26 octobre 2017](#)

Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante :

[www.education.gouv.fr/SIAT](http://www.education.gouv.fr/SIAT)

Le dossier de candidature, visé par l'IEN et le Directeur académique, est à déposer par voie dématérialisée sur l'application MAD : <https://mad.ac-polynesie.pf> du 17 novembre 2017 7h00 au 30 novembre 2017 21h00.

Afin de respecter le délai de transmission des dossiers, je vous remercie de faire parvenir les dossiers **au plus vite et au plus tard le 23 novembre 2017** à la DSDEN 74, DIV 1 Pôle RH pour avis de l'IA-DASEN.